

Comité d'Ethique et de Déontologie de l'Université Oran 1 Ahmed Benbella

Documents requis pour obtenir l'approbation éthique pour les études sur l'animal

- Les demandes d'approbation éthique doivent être adressées au président du comité d'Ethique et de Déontologie de l'Université Oran1.
- Les demandes d'approbation éthique doivent être adressées avant l'initiation de l'étude.
- Les projets en cours sont acceptés pour étudier leur compatibilité avec l'éthique du traitement des animaux de laboratoire dans la recherche scientifique.
- Pour les thèses de doctorat, la demande doit être effectuée par l'encadreur.
- Pour les projets de recherche la demande doit être effectuée par le responsable du projet.

Les candidatures doivent être accompagnées de :

- Attestation d'inscription pour le doctorant
- Agrément pour les projets de recherche
- Le protocole de recherche détaillé :
- Les chercheurs doivent indiquer si les directives éthiques internationales et/ou institutionnelles de l'expérimentation animale ont été respectées : (équipement de l'animalerie/soins et hébergement des animaux de laboratoire).
- Les animaux de laboratoire doivent être obtenus de manière légale.
- Il n'est pas permis de mener des expériences sur des races rares et menacées.

Les dossiers ne remplissant pas les conditions ne seront pas examinés.

